

**Déconfinement des colères**

jeudi 26 novembre 2020

**Délire sécuritaire global**

**NON À LA REMISE EN CAUSE DE L'ÉTAT DE DROIT  
RÉTABLISSEMENT DE TOUTES NOS LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET  
COLLECTIVES Y COMPRIS NOTRE LIBERTÉ SYNDICALE.  
LES ORGANISATIONS DÉPARTEMENTALES CFTC, CGT, FO, FSU,  
SOLIDAIRES, UNEF ET UNL DE MAINE-ET-LOIRE EXIGENT  
LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DE « SÉCURITÉ GLOBALE »**

**RASSEMBLEMENT À ANGERS  
JARDIN DU MAIL  
SAMEDI 28 NOVEMBRE, 14 H 30**

Nous vivons un moment grave d'attaques répétées contre la démocratie, contre l'état de droit, contre les libertés publiques au moment où la crise sanitaire rend très difficile la construction d'une mobilisation d'ampleur.

La Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée, les syndicats de journalistes ou d'avocats, la défenseure des droits, la commission nationale consultative des droits de l'homme, le conseil des droits de l'homme de l'ONU, et même la Commission européenne ont fait savoir leur opposition au projet de loi de "sécurité globale".

Lundi 23 novembre 2020 encore, les forces de l'ordre sur ordre du préfet de police de Paris n'ont pas hésité à utiliser la force — coups de pied et même coups de matraque ; gaz lacrymogène et grenades de désencerclement — pour déloger un camp de migrants qui s'était regroupé, à l'appel d'associations de réfugiés, Place de la République, après avoir été évacué la semaine auparavant de Saint-Denis sans aucune solution ni promesse de relogement. Malgré des années de dénonciations et de visibilisation des violences policières quotidiennes dans les quartiers populaires, généralisées contre les manifestant-es, aucune mesure n'a été prise pour les arrêter. Au contraire, après les avoir constamment niées, aujourd'hui la loi de "sécurité globale" va renforcer l'impunité policière et rendre plus difficile le fait de filmer les violences policières. Mais derrière, c'est toute une société de la surveillance quotidienne que cette loi, complétée par le schéma national du maintien de l'ordre sorti en septembre, veut imposer, renforcée par

les drones, les caméras et les logiciels de reconnaissance faciale qui continuent de se développer.

Si le gouvernement développe son arsenal répressif et sécuritaire, ce n'est pas par hasard. C'est le meilleur moyen pour lui d'essayer de contenir la contestation et les luttes sociales, féministes, antiracistes ou écologistes. Le calcul est vite fait : face aux licenciements, à la croissance massive du chômage et des inégalités, à l'explosion de la pauvreté, aux contestations des dominations, le gouvernement se donne les outils pour surveiller et réprimer un maximum, pour casser les contre-pouvoirs.

Les mesures se suivent de semaines en semaines et semblent faire glisser la France vers la situation des pays autoritaires et sous dictatures où les mobilisations sociales, les manifestations, les grèves sont rendues difficiles, voire impossibles. Alors même que le gouvernement se drape des "valeurs de la République" pour préparer une loi qui va stigmatiser les musulman-es et atteindre à la liberté d'association.

Combien de personnes aujourd'hui hésitent à venir en manifestation face au déchaînement de violences que subissent les manifestant.es ? Et dans les universités, les occupations peuvent maintenant conduire à un an de prison !

Les dérives se multiplient. C'est une ambiance générale d'autoritarisme qui s'installe : après la volonté de sanctionner durement les "4 de Melle" en passant outre les recommandations des conseils de discipline, c'est maintenant au tour de 3 collègues de Bordeaux de se voir convoqué-es en conseil de discipline pour s'être opposé-es à la réforme rétrograde du lycée.

Les mesures liberticides et sécuritaires vont de pair avec le projet de casse et de destruction des services publics. La privatisation des biens communs s'accompagne du renforcement des forces de polices. Dans le même temps, le patronat et les hiérarchies administratives mènent une politique de répression tous azimuts.

Même les enfants ! Ainsi, quatre enfants âgés de 10 ans ont été interpellés jeudi 5 novembre 2020, soupçonnés d'avoir tenu des propos « violents » et « inquiétants » lors de l'hommage rendu dans leur classe à Samuel Paty. Ils ont été retenus pendant neuf heures au commissariat d'Albertville. Ailleurs, à Strasbourg, deux enfants de 12 ans sont visés par une enquête pénale. S'il ne fait aucun doute que les propos tenus doivent être désapprouvés, pour autant l'éducation et le respect des principes de la Convention Internationale des Droits de l'enfant doivent s'appliquer en France.

**IL EST ENCORE TEMPS. NOUS POUVONS FAIRE RECULER CE DÉLIRE SÉCURITAIRE !**

**Retrouvez le Kit du manifestant en temps de confinement** (attestation dérogatoire de déplacement, justificatif) sur notre site [sudeducation49.org](https://sudeducation49.org)

